

Michel André succède à Didier Riou à la tête de l'UNICEM



Jeudi 18 juin 2015, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), réunie en assemblée générale, a élu Michel André à sa présidence, pour un mandat de 2 ans. Il succède à Didier Riou. Agé de 45 ans, Michel André, diplômé de l'EDHEC, a commencé sa carrière comme auditeur conseil chez PwC, puis a exercé des fonctions de direction financière dans le secteur des matériaux de construction, en France et aux Etats-Unis, notamment pour le groupe Lafarge.

Il rejoint CEMEX France en février 2005 comme directeur administratif et financier, avant d'occuper la fonction de directeur du planning stratégique. En 2008, il devient directeur général des activités bétons prêts à l'emploi. Il est président de CEMEX France depuis le 1er mars 2010.

Très investi dans les activités syndicales, Michel André est président de la commission développement durable de l'UNICEM depuis sa mise en œuvre en 2012, et vice-président délégué de l'UNICEM depuis mars 2015.

Michel André a défini les orientations qu'il entend donner à l'UNICEM pendant sa mandature :

- Poursuivre les actions entreprises par son prédécesseur Didier Riou pour développer la visibilité d'une filière engagée pour la construction durable ;
- Positionner la filière et la faire reconnaître de façon tangible en tant que créatrice de valeur citoyenne, environnementale et économique au sein des territoires.

Il est aujourd'hui essentiel que les engagements volontaires et les efforts des professionnels soient reconnus de manière tangible. La prise en compte, par les donneurs d'ordre, publics et privés, de la mieux disance, des achats responsables et de l'intégration des critères sociétaux et environnementaux dans les projets de construction, seront au cœur de la feuille de route de Michel André.

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...).

Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 1 million d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés. Pour en savoir plus : www.unicem.fr